

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **8 juillet 2008**

Décision n° **B-2008-0142**

commune (s) : Décines Charpieu

objet : Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville sur un terrain communautaire pour l'extension du gymnase Charlie Chaplin

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle stratégie

**Rapporteur** : Monsieur Blein

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 30 juin 2008

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière.

Absents excusés : Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Passi (pouvoir à M. Claisse), Mmes Dognin-Sauze, Gelas, M. Rivalta.

**Bureau du 8 juillet 2008****Décision n° B-2008-0142**

objet : **Autorisation de déposer une demande de permis de construire par la Ville sur un terrain communautaire pour l'extension du gymnase Charlie Chaplin**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle stratégie

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 26 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La ville de Décines Charpieu souhaite réaliser une extension de 310 mètres carrés au gymnase Charlie Chaplin qu'elle a construit en 1994 sur une parcelle communautaire cadastrée sous le numéro 77 de la section BD.

Il est proposé au Bureau d'autoriser la ville de Décines Charpieu à déposer une demande de permis de construire sur le terrain communautaire.

Le dépôt de cette demande n'autorise pas la Ville à commencer les travaux ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**Autorise** la ville de Décines Charpieu à déposer une demande de permis de construire sur le terrain communautaire pour l'extension du gymnase Charlie Chaplin.

Le dépôt de cette demande n'autorise pas la Ville à commencer les travaux.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.**